

Province de Québec
Municipalité de St-Emile-de-Suffolk

A une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue ce 8^e jour d'avril 2013
à 20h00, en la salle municipale de St-Emile-de-Suffolk, Qc., à laquelle sont présents :

Madame Louise Boudreault
Messieurs Alain Campbell, André Blanchet et Michel Bisson

Est absent Monsieur Hugo Desormeaux

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire M. Michel Samson

Madame Annie Decelles, sec.-très.-dir.-gén. adjointe, est aussi présente

Moment de réflexion.

Ordre du jour :

- 01.- Adoption de l'ordre du jour
- 02.- Adoption du procès-verbal du 4 mars 2013
- 03.- Poste de secrétaire-trésorière-directrice générale par intérim
- 04.- CR3A, Projet aînés
- 05.- André Pilon, ing., Programme TECQ
- 06.- Rapport du maire, AGA Tricentris, pétition, Chambre de commerce, demande Aréo-Feu, Demande d'appui Paramédics
- 07.- Rapport des conseillers, voirie(soudeuse, tête de moteur, bottes d'hiver G. Manseau), environnement, loisirs(soumission ordi.)
- 08.- Période de questions
- 09.- Rapport incendie, engagement de nouveaux pompiers, achat d'un argo
- 10.- UMQ regroupement d'achat de sel de déglacage
- 11.- Congrès ADMQ 2013, formation Élections municipales
- 12.- Demande de M. Chagnon
- 13.- Engagement de Hermann Blanc-Landry et de Doris Dupuis
- 14.- Souper vin et fromage au Lac-des-Plages
- 15.- Période de questions
- 16.- Adoption des comptes
- 17.- Varia
- 18.- Varia

13-04-045-1

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

Adopté à l'unanimité

13-04-045-2

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

le procès-verbal de la séance du 4 mars soit et est adopté

Adopté à l'unanimité

13-04-046

Poste de directeur général par intérim

Attendu que le poste de secrétaire-trésorière-directrice-générale est vacant depuis le 1er avril;

Attendu que les membres du Conseil ont lancé un appel de candidatures en vue de le combler;

Attendu que la municipalité doit pouvoir compter sur la présence d'une direction efficace durant la période de sélection et d'entrée en fonction d'un nouveau secrétaire-trésorier-directeur-général;

Attendu que la secrétaire-trésorière-directrice-générale-adjointe a été préparée et formée pour être en mesure d'assumer en appui les tâches de la directrice démissionnaire;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bisson
appuyé par Monsieur le conseiller Alain Campbell

1. Que Madame Annie Decelles soit nommée secrétaire-trésorière-directrice-générale par intérim jusqu'à ce qu'un nouveau directeur général entre en fonction officielle à la municipalité;
2. Que les conditions d'emploi de la directrice démissionnaire s'appliquent à la situation de la directrice par intérim;
3. Qu'elle assume toutes les tâches d'une direction générale au meilleur de ses compétences, incluant la gestion de la municipalité au quotidien, la signature de chèques au nom de la municipalité, la préparation des réunions mensuelles du Conseil, la production des procès-verbaux de ces réunions, la représentation extérieure de la municipalité auprès des organismes de régie régionale ou provinciale et l'affectation du personnel au service de la municipalité.
4. Que les services bancaires de la municipalité soient avisés de cette nouvelle affectation de la directrice par intérim et que les démarches d'autorisation de signature de chèques et de gestion financière soient entreprises dès qu'elles seront sanctionnées par une décision favorable du Conseil;
5. Que les instances conséquentes soient avisées de cette nomination intérimaire.
6. Que tous les déplacements concernant les achats pour le bureau, voirie et autres soient faits par Madame Annie Decelles.

Adopté à l'unanimité

13-04-047

Sélection d'un directeur général

Attendu que la municipalité doit remplacer dans les meilleurs délais sa directrice démissionnaire;

Attendu qu'en suite à l'étape initiale de recherche de candidatures, trois de ces candidatures ont été retenues en pré-sélection par les membres présents du Conseil lors d'une réunion de travail portant sur la question;

Attendu que ces candidats retenus doivent être rencontrés pour une entrevue préalable de sélection finale;

Attendu qu'un comité restreint doit être formé et mandaté pour mener ces entrevues de sélection;

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Boudreault
appuyé par Monsieur le conseiller Alain Campbell

1. Qu'un comité composé du maire et de deux conseillers soit formé et mandaté pour organiser et mener ces entrevues;
2. Que ce comité présente aux membres du Conseil le résultat de ces rencontres et le candidat retenu pour approbation, le cas échéant;
3. Qu'une exploration préalable des conditions d'emploi souhaitées soit menée auprès des candidats rencontrés et présentée au Conseil;
4. Que la directrice intérimaire soit tenue informée de la démarche et s'occupe d'en gérer les aspects administratifs.

Adopté à l'unanimité

13-04-048

ATTENDU que le 31 mars 2013, Madame Gisèle Ethier a démissionné comme secrétaire-trésorière-directrice-générale de la Municipalité de St-Emile-de-Suffolk;

Il est proposé par Monsieur le conseiller André Blanchet
appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE :

Madame Annie Decelles, secrétaire-trésorière-directrice-générale par intérim, soit et est autorisée pour et au nom de la municipalité de St-Emile-de-Suffolk, à signer avec le maire Monsieur Michel Samson, les chèques, billets pour emprunts et tous les autres documents relatifs à ladite municipalité à compter du 1^{er} avril 2013

Adopté à l'unanimité

13-04-049

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

La municipalité autorise la réalisation de travaux de pavage supplémentaire sur la Route des Cantons pour le segment entre la résidence dont l'adresse civique est le #323 et le Rang des Sources. La municipalité recommande que ces travaux soient effectués par R.B. Gauthier au tarif préférentiel déjà négocié

Adopté à l'unanimité

13-04-050

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

la municipalité appuie les démarches de la Fraternité des Paramédics de l'Outaouais pour protéger le maintien de la couverture ambulancière dans notre municipalité

Adopté à l'unanimité

13-04-051

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

M. Michel Samson, maire, représente la municipalité à une conférence sur L'analyse et le traitement d'une demande d'accès à l'information sur invitation de Dunton Rainville, avocats le 23 avril 2013 à 18h30. Les frais encourus seront remboursés sur présentation de preuves justificatives.

Adopté à l'unanimité

13-04-052

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

la municipalité offre une carte-cadeau au montant de cinq cents dollars à Madame Gisèle Ethier pour souligner les vingt-six années passées au sein de la municipalité

Adopté à l'unanimité

13-04-053

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

la municipalité autorise les Entreprises Richard Malette à réparer la niveleuse.
Les réparations étant d'une valeur de deux milles dollars environ

Adopté à l'unanimité

13-04-054

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

la municipalité appuie la formation d'un Comité de Loisirs

Adopté à l'unanimité

13-04-055

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

le conseil mandate Madame Louise Boudreault auprès de CSCV, Fond de lutte à la pauvreté ou tout autre organisme afin de demander leur soutien monétaire pour l'engagement d'un animateur auprès des jeunes

Adopté à l'unanimité

13-04-056

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

suite à la recommandation du CSI, la municipalité embauche trois nouveaux pompiers soient M. François Houle, Mme Émilie Lamarre et M. Joé Desgagné Blanc.

QUE :

Ces embauches soient conditionnelles à l'acceptation de la municipalité de Lac-des-Plages selon l'entente établie

Adopté à l'unanimité

13-04-057

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

suite à la recommandation du CSI, la municipalité autorise l'achat d'un argo au montant de 7 500.00 \$ comme outil en sauvetage pour le Service incendie St-Émile/Lac-des-Plages

QUE :

cet achat est conditionnel à l'acceptation de la municipalité de Lac-des-Plages

QUE :

le coût de l'argo soit réparti selon l'entente établie entre les 2 municipalités

QUE :

Madame Annie Decelles, secrétaire-trésorière, directrice-générale par intérim de la municipalité de St-Emile-de-Suffolk soit et est autorisée à signer tous les documents relatifs à l'achat et au transfert dudit véhicule

Adopté à l'unanimité

13-04-058

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

la municipalité s'engage à continuer de suivre les recommandations du schéma de risque pour la 3^e année

Adopté à l'unanimité

13-04-059

Il est proposé par Mme la conseillère Louise Boudreault
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE:

La municipalité désire mettre en vente 1 camion :

Camion citerne-porteur de 3 500 gallons, International SS, 1988,
7.6 litres, 3 essieux, très bon ordre, 10 pneus neufs, avec certification
route SAAQ et dossier d'entretien, vendu tel que vu, sans aucune
garantie.

Les personnes intéressées doivent communiquer avec la secrétaire au bureau municipal
au 819-426-2947 pour visiter le camion sur rendez-vous seulement.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des
soumissions reçues.

Vous pouvez faire parvenir vos soumissions sous enveloppe cachetée avec la mention
«citerne-porteur» au bureau municipal, 299 Route des Cantons,
St-Emile-de-Suffolk (Québec) J0V 1Y0, avant le 2 mai 2013 à 14h00

Adopté à l'unanimité

13-04-060

MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR
L'ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Emile-de-Suffolk a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium);

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bisson

APPUYÉ PAR M. le conseiller Alain Campbell

ET RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récéité au long;

QUE la Municipalité confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité, pour la saison 2013-2014;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à lui fournir les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes. Pour la saison 2013-2014, ce pourcentage est fixé à 0,9% pour les municipalités membres de l'UMQ et à 1,5% pour les municipalités non membres de l'UMQ;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'UMQ.

Adopté à l'unanimité

13-04-061

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet

appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

Madame Annie Decelles participe au Congrès de l'ADMQ du 12 au 14 juin 2013 à Québec. Les dépenses inhérentes à ce déplacement sont remboursables sur présentation de pièces justificatives

Adopté à l'unanimité

13-04-062

Il est proposé par Mme la conseillère Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

le conseil entérine la décision de Madame Louise Boudreault d'engager Monsieur Hermann Blanc-Landry comme animateur au Salon des Jeunes pour une période de 40 semaines à un taux de 15 dollars de l'heure

Adopté à l'unanimité

13-04-063

Il est proposé par Mme la conseillère Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

le conseil entérine la décision de Madame Louise Boudreault d'engager Madame Doris Dupuis comme professeur au Café Internet

Adopté à l'unanimité

13-04-064

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

les comptes à payer ci-dessous soient approuvés :

chèque numéro 1082 à chèque numéro 1173

Adopté à l'unanimité

Je soussignée, Annie Decelles, secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes d'avril 2013.

Annie Decelles
secrétaire-trésorière par intérim

13-04-065

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

cette séance soit et est levée

Adopté à l'unanimité

maire

secrétaire-trésorière par intérim